

# «Rangé du côté de la mort»

Chaque 10 décembre, le soir, j'ai l'habitude de mettre sagement ma bougie d'Amnesty International devant ma fenêtre pour protester en faveur des prisonniers politiques, ainsi que contre toute persécution d'innocents de par le monde. De même je suis contre la peine de mort, parce que je trouve qu'il ne nous appartient pas de mettre un autre être humain à mort, fût-il le plus criminel! Or, quelle ne fut pas notre sidération, quand, lors de notre manifestation en faveur des enfants à naître, et contre la loi permettant de tuer sans indication de motif aucune, un enfant non né pendant les douze premières semaines de la grossesse. Nous découvrîmes une délégation officielle d'AI dans les rangs du Collectif «Si je veux», qui, sur leur banderole, avait marqué avec un cynisme provocateur, qu'être «pour le choix», c'est être «pour la vie». Nous n'en pouvions croire nos yeux. Y a-t-il être plus innocent et sans défense qu'un embryon? Indignés, nous avons voulu savoir pourquoi Amnesty International, au lieu de nous soutenir, se rangeait du côté de la mort. Or, il se montrait, que ceux de ses membres avec lesquels j'essayais de discuter, n'avaient aucune idée de l'état avancé réel du développement d'un embryon dès les toutes premières semaines, et qu'il ne fait désormais plus aucun doute pour la science que la vie commence dès la conception. Je ne peux pas croire que les avortements clandestins et la persécution de femmes ayant avorté dans certains pays puissent motiver des défenseurs des droits humains à manifester en faveur d'une loi, qui, à l'autre extrême, transforme l'avortement en un acte de «santé» et par conséquent en un droit généralisé. Je ne peux pas croire que ces quelques manifestants représentent l'opinion générale d'une association, que j'ai beaucoup appréciée et soutenue jusqu'à présent!

M.-A. Faber